

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 21 septembre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt et un du mois de septembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de Varennes en Argonne s'est réunis dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressé par le Maire, Philippe FOSSEPREZ, le 15/09/2020.

ORDRE DU JOUR:

- Baux commerciaux(DEVREESE et LABOURE),
- Renouvellement adhésion PEFC (forêt),
- Adhésion au CNAS,
- Mise à jour du régime indemnitaire RIFSEEP,
- Ventes de terrains,
- Groupement de commande gaz/électricité Grand Nancy,
- CCID (Commission Communale des Impôts Directs),
- Subventions autosurveillance pompe de relevage,
- Tarifs de l'eau et de l'assainissement,
- Questions et infos diverses

Étaient présents les conseillers municipaux suivants:

Loïc TABOUREAUX, Marie THILLY, Pascal BARBORIN, Éric JACQUEMIN, Philippe FOSSEPREZ, Emily COUTY, Delphine PERIN, Michel GODARD, Denis DROUET, Sonia GUILHEN, Karine BRUGNON, Danielle MAYOT, Anne-Sophie FOUCHARD , Élodie KREBS.

Était représenté:

Claude GAMBINI

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Karine BRUGNON est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1) Approbation du compte-rendu du 08 août 2020

Le compte rendu du 08 août 2020 **est approuvé à l'unanimité.**

Intervention de M. Rémi Wandlincourt, responsable de l'unité territoriale au sein de l'ONF, pour présenter une proposition de prorogation d'aménagement forestier. Le plan actuel était de 15 ans et s'achève en 2021. La proposition vise à rallonger le plan actuel de 5 ans afin de terminer l'exploitation programmée des parcelles. La régénérescence naturelle est préférée au reboisement. L'observation des parcelles décimées par les scolytes permettra de définir une stratégie (régénérescence et reboisement)

M. Le Maire soumet au vote du Conseil Municipal la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour la proposition soumise par M. Wandlincourt.

Le conseil accepte l'ajout de ce point à l'ordre du jour à l'unanimité. Il sera abordé avant le point «Questions et informations diverses».

2) Baux commerciaux (DEVRESSE et LABOURE)

M.DEVRESSE Sébastien à demande l'autorisation de louer un atelier communal, le tarif proposé est de 450€/ mois.

M.LABOURE Charles voudrait également louer un autre atelier communal, le tarif proposé est de 150€/mois.

Le vote est soumis au conseil et **approuvé à l'unanimité**

3) Renouvellement adhésion PEFC (forêt)

PEFC est un label européen de gestion de la forêt, durable et respectueuse de l'environnement.

Le renouvellement de l'adhésion est soumis au vote du conseil et **approuvé à l'unanimité**.

4) Adhésion au CNAS

Il s'agit d'un «comité d'entreprise» pour les employés communaux de Varennes. C'est une obligation légale. Le coût global annuel pour la commune serait de 1200 €. Il est possible de ne pas adhérer au CNAS mais cela serait une démarche à réaliser par la commune elle-même.

Deux votes sont soumis:

- La commune adhère au CNAS ou réalise elle même les démarches d'un «comité d'entreprise»?

A l'unanimité le conseil vote l'adhésion au CNAS

- Élargit-on l'adhésion aux retraités ou les actifs seuls pourront en bénéficier?

A l'unanimité, le conseil vote pour que les actifs et les retraités puissent bénéficier des avantages CNAS

5) Mise à jour du régime indemnitaire RIFSEEP

Suite à une mise à jour du règlement de la RIFSEEP, les primes instituées par le conseil municipal pour les agents communaux doivent être réévaluées tous les 3 ans. Cela doit se dérouler en 2020 sauf que les montant n'ont pas encore été communiqués.

Sans ces montants, il est difficile d'adopter ou non cette mesure, il est proposé de ré aborder ce thème lorsque toutes les données seront connues.

6) Vente de terrains

Bruno DE RUNZ a demandé l'achat d'un bout de chemin longeant le canal près de l'usine électrique. C'est un chemin communal appartenant au domaine public. Cela engendrera des frais de notaires.

Le conseil vote et est unanime quand à l'accord de la vente à l'unique condition que Mr. DE RUNZ règle la totalité des frais que cela peut engendrer.

7) Groupement de commande gaz / électricité Grand Nancy

Au 01/01/2021, tombera l'obligation légale des renouvellements des contrats gaz et électricité des locaux communaux. Grand Nancy a fait une proposition de principe à la commune de Varennes.

C'est un organisme cherchant à regrouper le plus de communes afin de leur faire bénéficier de tarifs avantageux. Si la commune donne son accord, Grand Nancy passera le marché et donnera les tarifs qu'ils ont pu négocier.

Le vote est soumis au conseil qui **donne son accord à l'unanimité pour adhérer au groupement Grand Nancy.**

8) CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

La loi impose une proposition de 24 membres afin que la DDFIP y fasse un choix de 6 titulaires et de 6 suppléants.

Monsieur le Maire soumet la liste au vote du Conseil qui la valide à l'unanimité.

9) Subventions de l'autosurveillance de la pompe de relevage

C'est une obligation légale. Un devis de l'ordre de 4000€ a été établis pour la réalisation des travaux. Des aides de l'agence de l'eau et du département pourraient être accordées. Le reste à charge pour la commune s'élèverait à 790€

Le conseil vote pour que soit réalisée la demande de subventions.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

10) Tarif de l'eau et de l'assainissement

L'agence de l'eau à fait savoir à la commune que la rédaction de la délibération ainsi que les calculs du prix de l'eau n'étaient pas tout à fait corrects.

A savoir que sur le prix de l'eau, est imposé une redevance sur la pollution domestique sur trois bases différentes. Avant c'était 0.38€/m³, **dorénavant cela est fixé à 0.22€/m³.**

C'est la même chose pour la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau qui était de 0,09 €/m³ **et qui passe à 0,066€/m³.** Ainsi que la redevance de modernisation des réseaux de collecte domestique qui était de 0,30€/m³ et qui **passe à 0,185 €/ m³**

Cela ne changera rien sur la facture car le prix doit être maintenu.

Le conseil vote à unanimité l'obligation soumise par l'agence de l'eau.

11) ONF: Prorogation de l'aménagement forestier

La proposition faire en début de réunion est validée à l'unanimité.

(Emily COUTY ne prend pas part au vote étant donnée sa fonction au sein de l'ONF).

12) Questions et infos diverses:

- Régulation de la population de pigeons : un devis à été soumis par la CAMDA et signé le 01/09/2020 par la commune (pour un montant de 4600€).

- Campagne de piégeage des chats errants : Le dossier de subvention a été soumis à l'étude de la fondation Brigitte Bardot, il sera traité prochainement.

Un courrier explicatif de la procédure et des dates de mise en œuvre sera distribué dans les boîtes à

lettre des varennois.

- Commission cadre de vie et fleurissement : Loïc TABOUREAUX à réalisé une première étude d'améliorations réalisable facilement et rapidement par les employés communaux.

En ce qui concerne la réorganisation des places du village, un architecte paysager sera prochainement contacté.

- L'arboretum est ouvert après quelques réaménagement réalisés par les employés communaux

- Décorations de Noël : de nouvelles décorations vont être achetées par la commune, le devis est de 4200€

- Les achats de matériels : pour les employés communaux ont fait l'objet d'un devis qui devrait entrer dans le budget fixé en amont (50 000€)

- La Société de pêche AAPPMA : fait une proposition concernant la gestion de l'étang communal. Elle aimerait réaliser le reempoissonnage et qu'avec la même carte les pêcheurs aient accès à la rivière et à l'étang. Philippe FOSSEPREZ propose que cette idée soit soumise à la commission environnement lors de leur prochaine réunion.

- Commissions CODECOM: La CODECOM ouvre ses réunions à tous les conseillers communaux de toutes les communes dans la limite d'un conseiller communal par commission.

La liste des commissions est la suivante: Cohésion Social et associations, voirie cadre de vie, finances et marchés public, scolaire et périscolaire, attractivité territoriale, environnement et développement durable.

Il est proposé aux conseillers d'intégrer l'une ou plusieurs de ces commissions.

Karine BRUGNON se position sur la commission cohésion sociale.

Eric JACQUEMIN se positionne sur la commission attractivité territoriale.

Elodie KREBS se positionne sur la commission scolaire et périscolaire.

Denis DROUET est positionné sur voiries et cadre de vie, scolaire et périscolaire, environnement et développement durable.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h10.

Le Maire
Philippe FOSSEPREZ